UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

ASSEMBLEE GENERALE

UNSSF

30 septembre 2023

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Bilan financier 2022

Bilan financier prévisionnel 2023

Bilan 2022 : *Trésorière Gisèle Piroit*

Bilan validé par le bureau d'expert comptable KPMG

1. **Produits d'exploitation (adhésions): 54 940 euros** (62 913 euros en 2021)
2. Charges d'exploitation: 64 320 euros

correspondant à

- 45 266,43 euros (achats et charges externes) (55 724 en 2021) dont 32 413 euros
- pour les charges de fonctionnement (44 629 en 2021 et 46 432 en 2020)
- 11 545,25 euros (salaires et traitements)
- 7 509,30 euros (charges sociales)

Charges de personnel: 11 545,25+7509,3 = 19 054 € (20 394 euros en 2021)

donc 54 940 - 64 320 = - 9380 euros

Charges exceptionnelles (Assistance juridique): 7 000 € (9 800 euros en 2021)
Total charges: 71 320 euros

déficit: 9380 + 7000 = **16 380 euros** (18 045 euros en 2021)

Disponibilités:
31/12/2021: 68 460,26 euros
31/12/2022: 52 079,28 euros = Solde de trésorerie au 31/12/2022

Bilan 2022:

Les charges de fonctionnement ont baissé de 10 458 euros pour l'année 2022
2022 = 45 266 / 2021= 55 724

Les adhésions ont baissé 2022= 489 / 2021=583

Contrats avec Maître Josset-Maillet en 2022

- lettre de veille législative et réglementaire mensuelle (cette lettre nous permet de maîtriser de nombreuses informations)

- accompagnement pour le PLFSS 2023 (suivi du PLFSS, des amendements, prise contact et envoi message aux "décideurs cibles").

Bilan 2022 :

Dépenses fonctionnement (détails comptes annuels disponible sur demande - KPMG) :

2022 : **45 266 €** (prévisionnel présenté en décembre 2022: 51 565 €)
Achat de prestation de services: 12 852 €
Fournitures consommables 170 €
Entretien, réparations 480 €
Assurances 1086 euros
Intermédiaires et honoraires (comptable) 2 950 €
Déplacements réceptions 4 820 €
IPR 17003 €
Congrès 200 €
Frais postaux, télécom 822 €
Services bancaires (stripe+SG) 815 €
Autres services extérieurs 4 068 €

Charges de personnel (coordination auprès du bureau)
2022 : 19054 € (en dessous du prévisionnel 2021 : 20 394 €)
Charges (URSSAF, prévoyance) 7 509 €
Salaires 11 545 €

Prévisionnel 2023 actualisé au 31/08/2023:

Dépenses fonctionnement : 50 725€
Locations 730 € (domiciliation)
Fournitures consommables 300 €
Site 8600 € (contrat hébergement, maintenance, gestion fichiers, envois)
Assurances 545 €
Honoraires comptables 3100 €
Cotisations assos 550 €
Avocats 7000 €
Transports + hébergement + IPR + restaurants 25 200 €
Frais communication 200 € (dépliant, zoom)
Congrès 200 €
Services bancaires (SG+stripe) 900 €
FIFpl 3600 €

Charges de personnel : 20 200 €
Salaires 11 700 € / charges 8500 €

Prévisionnel 2023 actualisé au 31/08/2023
Dépenses : 70 925 €
Recettes : 55 000 €

Solde de trésorerie au
31/12/2022 : 51961,21 €
solde CAV au 12/09/2023 : 56 220 €

Adhésions

Paiement en ligne majoritaire

- **Nombre d'adhésions 2022 :** 489 (en baisse)
- **Montant de l'adhésion 2022 :**
 120 €
 20€ pour les retraité.e.s
 Gratuite pour les étudiant.e.s et diplômé.e.s de l'année en cours

Le montant de l'adhésion est chaque année mise au vote lors de l'AG :

Pour l'adhésion 2024 le CA propose de maintenir ces tarifs

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Rapport d'activités 2023

Les activités de l'UNSSF en 2023

Conseil d'Administration

- Réunions du Conseil d'Administration : 3 CA programmés + 4 minis CA liés à l'actualité. Multiplication de l'utilisation de la visioconférence et échanges quotidiens google-groupe du CA
- Réunions mensuelles (7) d'échanges en visio
- Création de la boîte à outils représentants
- Échanges avec tous les représentants de l'UNSSF par le biais du google-groupe (125 inscrits).
- Nouveau bureau après le départ de Marie-Anne POUMAER du CA en mai 2023

Les activités de l'UNSSF en 2023

Rapports conventionnels avec la CNAMTS

Titulaires : Florian Janequin, Henny Jonkers - Suppléantes : Odile Jonis, Anne-Marie Jasper

- UNSSF signe l'**avenant 6** en décembre 2022,

UNSSF est seule signataire de l'Avenant 6. Après les résultats de l'enquête de représentativité qui montre que le rapport UN/ON est 1/4, l'ON dénonce la signature.

Des tractations entre CNAM et ONSSF permettent finalement la publication de l'avenant 6, ce qui permet d'ouvrir ensuite les négos pour l'avenant 7.

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2023

Rapports conventionnels avec la CNAMTS

Titulaires : Florian Janequin, Henny Jonkers - Suppléantes : Odile Jonis, Anne-Marie Jasper

- **CPN** 10 février 2023: *F Janequin H Jonkers O Jonis AM Jasper*

- **Avenant 7**- revalorisation actes SF
 Florian Janequin Henny Jonkers, Odile Jonis
 Réunions négos : 4 avril, 12 mai, 6 juin
 GT : ROSP le 25 avril, texte final SF référente 7 juillet
 Signature : 11 juillet 2023
 CHAP avenant 6 et 7 juillet 2023: *F Janequin H Jonkers*

- GT/**ordonnance numérique** 13 février et 22 mars 2023

Les activités de l'UNSSF en 2023

Rapports conventionnels avec la CNAMTS

- **CPN / ACI-MSP** – Commission Paritaire Nationale / Accord Conventionnel Interprofessionnel-Maisons de santé Pluriprofessionnelles juin 2023- *Laurence Cassé, Joëlle Tilma*

- L'indicateur participation au SAS : vigilance à venir probablement pour les SF.
- presentation lignes directrices du plan « Réponses aux crises sanitaires graves », en articulation avec celui de la CPTS.
- Parution du décret permettant le salariat des PS en MSP, pas de perception des forfaits par la SISA. Vigilance / forfaits SF
- remuneration moyenne MSP 72415 € en 2022 contre 62039 en 2021 (impact avenant 1 Travail en équipe mieux rémunéré)0,5 SF par structure
- L'accompagnement est de plus en plus efficace, surtout dans les régions où CPAM ARS et Fédérations fonctionnent bien.

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2023

Rapports conventionnels avec la CNAMTS

- **CPN / ACI-CPTS** - Commission Paritaire Nationale/Accord Conventionnel Interprofessionnel-Communautés Professionnelles Territoriales de Santé - *Joëlle Tilma, Laurence Cassé*
- Pour les CPTS : c'est calme suite à l'échec des negos avec les médecins et le règlement arbitral. Chacun reste prudent.

- Groupes de travail ESP (Equipes de Soins Primaires) ESS (Equipes de Soins Spécialisés) *Joëlle Tilma*

plus de nouvelles des groupes de travail, ni de l'expériementation ESCAP; le fait que nous ne soyons pas dans l'intersyndicale issue de l'UNPS nous fait perdre qlq infos je pense. de même le fait que je ne sois plus en activité professionnelle, donc moins proche de ceux qui sont sur le terrain!

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2023 en région

CPR – Commission Paritaire Régionale (*Assurance Maladie*)

URPS – Union Régionale de Professionnels de Santé (*ARS*): **des sièges sont vacants dans certaines régions.**
Des nominations sont encore possibles
(AURA / Bretagne / Grand Est / Ile de France / Normandie / Nouvelle Aquitaine / Occitanie / PACA / DROM)

CPR et CPL (Commission Paritaire Locale) / **ACI-MSP** (Accord Conventionnel Interprofessionnel des MSP)

CPR et CPL / ACI-CPTS (Accord Conventionnel Interprofessionnel des CPTS)

Si vous faites partie d'une MSP ou d'une CPTS
et que vous souhaitez siéger dans vos instances locales ou régionales,
faites-vous connaître à contact@unssf.org

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2023 dans les départements

CDCE : Comités Départemental de Concertation et d'Echanges

Les nominations UNSSF ont été faites dans 54 départements / 96.

Les CDCE sont des instances de concertation très locales à l'échelle du département.
Dans certains départements, rien n'a encore été mis en place par faute de représentants des 2 syndicats.

Un grand merci aux 125 représentants qui siègent dans toutes les instances pour leur participation et leur engagement.

Les nominations aux différentes instances régionales ou départementales sont possibles toute l'année, n'hésitez pas à vous faire connaître à contact@unssf.org si vous souhaitez siéger

Les activités de l'UNSSF en 2023

Ministère / Assemblée Nationale / Sénat

Ministère

- Rencontre avec la délégation ministérielle au numérique en santé (DNS) - 18 janvier et 4 avril (travail sur l'interopérabilité des logiciels métier sages-femme avec le DMP et MES) *Henny Jonkers Prisca Wetzel-David*
- Rendez-vous députés (Delaporte en Février FJ+MAP) et sénateurs (FJ+MAP en avril) sur la loi FCS avec dépôt d'amendement à l'Assemblée Nationale et au Sénat + visio ministère en avril
- RV avec la CNAM pour l'hysterosono et hyfosy et le projet en cours de communiqué avec le syndicat des endoc et les directeurs du DU (FJ)

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2023

Ministère / Assemblée Nationale / Sénat

- **Rdv Mme S WILLIAUME** (cabinet du Ministre de la santé) sur la place de la SF à l'hôpital et l'articulation ville-hôpital
- nouveau rdv prévu avec elle et M R Bégué (autre Conseiller au sein du cabinet)

- **Soins non programmés** : contribution adressée aux parlementaires

- **PLFSS 2024** : échanges avec le cabinet du Ministre de la santé, et à venir envoi de documents à tous les députés de la Commission des Affaires Sociales

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2023

Ministère / Assemblée Nationale / Sénat

Parlementaires

- texte sur le parcours de soins en cas de FCS
- PLFSS 2024 / en prévision : envoi de documents aux sénateurs membres de la commission des Affaires Sociales

Toutes les contributions de l'UNSSF sont sur le site dans l'onglet documents ou dans les communications adhérents

Les activités de l'UNSSF en 2023
Activité salariée

FPH Fonction Publique Hospitalière -

- Avril 2023, proposition d'un groupe de travail avec les SF hospitalières sur la place de la SF à l'hôpital → des SF motivées

Proposition de visio pour 1er échanges en Novembre ou Décembre 2023

- groupe de travail avec les autres organisations professionnelles sur le statut au sein de la FPH

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2023

Audition dans les institutions

Ministère / rencontre à propos du financement des syndicats et de l'enquête de représentativité

Marie-Anne Poumaer - Henny Jonkers - Florian Janequin

Enquête de représentativité

Henny Jonkers - Marie-Anne Poumaer

Les activités de l'UNSSF en 2023
Participation aux instances

- **CNP-SF**, Conseil National Professionnel des SF

L'UNSSF est présente au CA et à l'AG du CNP-SF et participe aux réunions et à l'élaboration des communications et à des groupes de travail (GT)
Karine Decreton, remplacée par Laurence Cassé / Henny Jonkers / Prisca Wetzel

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer aux groupes de travail.

Les activités de l'UNSSF en 2023
Participation aux instances

- **CNG** Commission d'autorisation d'exercice diplômes étrangers au Conseil National de Gestion (1 réunion prévue en octobre 2023)
 Henny Jonkers, Gisèle Piroit, Marie-Anne Poumaer

- **CNOSF**

- Groupe de travail PPL Santé pour les femmes - *Mathieu Mouchard, Prisca Wetzel*
- communication et échanges avec des parlementaires sur cette PPL Santé pour les femmes (en commun avec les autres organisations professionnelles)

- groupe de travail inter orga de SF sur le **statut de maître de stages**

Les activités de l'UNSSF en 2023
Participation aux instances

- **FIF PL** – Fond Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux

Sophie Foucher

Les chiffres pour 2023:
Cotisation 110€ (102 en 2022) - 3535 SF cotisantes (3961 en 2022)-
Montant pris en charge: 750€/an/professionnel
COLLECTE 2023: 545 731 €
FORMATIONS PAYEES au 31 Mai 2023: 1288 formations pour un montant de 488 066€.
Au 01/06/2023 il reste 57 665 euros.
Cette somme ne permet pas de financer les 7 mois restants.
Le budget des SF va être en déficit, déficit qui sera comblé si les autres professions n'ont pas consommé la totalité de leur budget- mais ce déficit ne doit pas dépasser 817 500 euros.
Au-delà, les formations ne pourront plus être prises en charge.

Les critères 2024 seront prochainement étudiés par les 2 syndicats qui doivent se mettre d'accord: *Quelles sont nos demandes?*

Les activités de l'UNSSF en 2023
Participation aux instances

- **FIF PL** –suite

Avenir du FIF-PL:

Une validation politique a été donnée au FIF PL et au FAFCEA pour initier les travaux dans le cadre d'un projet de fusion de ces deux FAF.
Pour info, le FAFCEA concerne les chefs d'entreprise artisanales
https://www.fafcea.com/le-fafcea/

Les négociations sont en cours, surtout pour que la formation continue reste gérée par les syndicats professionnels pour chaque profession afin de ne pas être diluée dans un vaste magma et également pour assurer la pérennité de la place des syndicats professionnels dans le paysage politique et décisionnel.
Les ordres voudraient bien récupérer du pouvoir (et de l'argent) sur ce terrain alors il est important de se syndiquer pour faire entendre sa voix et sa différence!!!

Pour toute question spécifique, vous pouvez contacter Sophie Foucher à contact@unssf.org

Les activités de l'UNSSF en 2023
Participation aux instances

- **ANDPC** – Agence Nationale du Développement Professionnel Continu,
 - *Henny Jonkers / Odile Jonis*

Pour l'année prochaine seule une représentante de l'UNSSF et 3 de l'ONSSF siègeront à la section professionnelle.

Le bilan des mesures prises en 2022 sera fait lors d'un comité professionnel le 6 octobre:

- présentiel/classe SF 50€/ e-learning 25€ / actions spécifiques Évaluations des Pratiques Professionnelles (EPP) ou Gestion des Risques (GDR) 40€, avec un "droit de tirage annuel" de 18h.

Sur le prochain triennal (2023 , 2024 et 2025) les sages-femmes, pour remplir leur "obligation" de DPC, pourraient présenter maximum 60% d'actions Formation Continue pur.

L'UNSSF en 2023 - activités juridiques

Conventions avec 2 avocats :

Maîtres Dellenbach / Griotier: contentieux, questions dossiers adhérent.e.s

- dossier pour refus d'installation par la CPAM en zone surdotée malgré dérogation pour AG
- dossier pour réclamation d'indus dans le cadre de soins obstétricaux effectués par une remplaçante pour la sage-femme remplacée.

Maître Josset-Maillet :

1/ Veille juridique, institutionnelle - rapport mensuel

2/ Rédaction d'une note sur 'les soins non programmés' à destination des interlocuteurs de l'UNSSF.

3/ Mise à jour Note sur la permanence des soins

4/ Contrat PLFSS / présentation propositions de l'UNSSF / contacts parlementaires

Activités de l'UNSSF en 2023

- **Journée des représentants** / le 29 septembre à Paris
- **Heure des adhérent.e.s** mensuelle
- **Veille législative et réglementaire** envoyée tous les mois aux adhérents
- **Formation avenants 6 et 7** : 7 sessions d'une heure au total (97 participants).

L'UNSSF en 2023 - communication

- Communication adhérents:

 Toutes les communications sont consultables sur le site dans "infos adhérents"

 ou en utilisant la recherche par mot clé.

- Gestion de contact@unssf.org, réponses aux questions des adhérents, réponses aux sollicitations des institutions et aux messages divers

Les activités de l'UNSSF en 2023

Stands congrès

Gisèle Piroit, Henny Jonkers, Muriel Cheradame

- Participation au congrès de l'ANESF le 30 juin 2023

- Participation au congrès de l'ANSFL le 11 mars 2023

- Participation au Congrès de la sage-femme libérale à Troyes (23 et 24 novembre 2023)

Votes sur BALOTILO:

- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Elections

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Elections au CA de l'UNSSF en 2023

Démissions en cours d'année: *Carine Jangal et Marie-Anne Poumaer*

Candidatures suivantes arrivent à terme

Prisca Wetzel-David, Sophie Foucher, Gisele Piroit, Danielle Pinkasfeld, Florian Janequin, Muriel Cheradame, Henny Jonkers, Odile Jonis-Diouf

Mathieu Mouchard et Christelle Pelon-Creac'h ne sont pas en fin de mandat, ils restent membres du CA

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Elections au CA de l'UNSSF en 2023

Candidatures :

Prisca Wetzel-David	Florian Janequin
Sophie Foucher	Mathilde Revolon
Gisele Piroit	Henny Jonkers
Danielle Pinkasfeld	Odile Jonis-Diouf
Catherine Lewicki-Fernin	Laurence Casse

Vous pouvez poser vos questions lors de l'AG

Merci pour votre lecture et/ou votre participation.